

## **Permis concernant la durée du travail octroyés**

---

### **Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 12-001970 / 64954607  
Spontis S.A., 1763 Granges-Paccot  
Gestion et transmission des ordres/commandes pour le centre de logistique de Domdidier  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
2 H, 4 F  
01.12.2012–30.11.2015 (Nouveau permis)

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 13-000102 / 84422641  
IRL plus S.A., 1020 Renens VD  
Rotatives, presses à feuilles grand format, chaîne de finitions (brochage-expédition), prépresse.  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
105 H, 35 F  
01.10.2012–30.09.2015 (Nouveau permis)

### **Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 13-000116 / 51974368  
Tetra Pak (Suisse) S.A., 1680 Romont FR  
Production Tetra Recart  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
24 H  
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 13-001279 / 54979150  
TNT Swiss Post AG, 1215 Genève 15 Aéroport  
Import office: importation de marchandises postales: secteur de la douane, traitement des données des documents en rapport.  
Besoin particulier de consommation  
5 H  
01.06.2013–31.05.2016 (Renouvellement avec modification)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)**

- 12-002025 / 52152315  
Donzé-Baume, Branch of Richemont International S.A., 2345 Les Breuleux  
Tournage, fraisage CNC, polissage.  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
25 H  
01.01.2013–31.12.2014 (Renouvellement)
- 12-000617 / 66039145  
LRG Logistics S.A., 1228 Plan-les-Ouates  
Logistique / entrepôts des produits frais: manutention et préparation  
de la marchandise pour la livraison par camion (produits frais et périssables)  
Besoin particulier de consommation  
10 H  
01.07.2012–30.05.2015 (Nouveau permis)
- 13-000016 / 68947186  
Prodega CC transGourmet Suisse S.A. Prodega Markt Conthey, 1964 Conthey  
Département des produits frais: logistique, manutention et contrôle  
Besoin particulier de consommation  
3 H, 2 F  
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement avec modification)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 12-002182 / 85130317  
Nestlé Waters (Suisse) S.A., 1907 Saxon  
Usine d'embouteillage : production, logistique, laboratoire, technique  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
20 H  
01.03.2013–29.02.2016 (Renouvellement)
- 12-000815 / 52062557  
Philip Morris Products S.A., 2000 Neuchâtel  
Tous les secteurs liés à la production: fabrication, préfabrication, assurance  
qualité (PQA), service technique, dpt Mechanical Works et secteur nettoyage.  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
480 H, 6 F  
01.08.2012–31.01.2014 (Modification)
- 12-000589 / 65227132  
Milco S.A., 1696 Vuisternens-en-Ogoz  
Laiterie et fromagerie: préparation du lait en vue de la fabrication des  
produits laitiers  
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques  
3 H  
01.07.2012–30.06.2015 (Nouveau permis)

- 12-001642 / 51986913  
JESA S.A., 1752 Villars-sur-Glâne  
Secteurs: injection plastique, rectifiage, décolletage  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
7 H  
01.11.2012–31.10.2015 (Renouvellement avec modification)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)  
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 12-001969 / 84816893  
Spontis S.A., 1564 Domdidier  
Intervention de support logistique lors de drgt sur les réseaux électriques  
(distribution d'énergie électrique) de leurs clients  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
2 H  
01.12.2012–30.11.2015 (Nouveau permis)

**Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 12-001513 / 53453191  
Despond S.A., 1630 Bulle  
Chaudières pour les séchoirs à bois; ravitaillement en combustible  
(sous-produit bois).  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
1 H  
31.10.2012–31.10.2015 (Renouvellement)
- 13-001430 / 68918651  
SAT Sàrl, 1400 Yverdon-les-Bains  
Service d'ambulance: service de transfert interhospitaliers et prise en charge à  
domicile de patients  
Besoin particulier de consommation  
1 H, 1 F  
01.07.2013–30.06.2016 (Nouveau permis)

**Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 12-001768 / 69109880  
Novelis Switzerland S.A., 3960 Sierre  
Secteur production : N-FB ACL (laminage) et Laser (découpe tôle).  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
48 H  
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

17 septembre 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail